

Pour vous soutenir et encore mieux vous orienter dans la conduite de vos négociations, qu'il s'agisse d'accords commerciaux à mettre sous toit ou de conflits à résoudre nous avons décidé de renforcer notre savoir-faire et nos techniques d'intervention en nous spécialisant en sciences et psychologie du travail. Dans bien des cas, nous constatons que le seul recours à l'analyse juridique et économique s'avère insuffisant et que l'utilisation d'autres modes opératoires est indispensable.

### **Le cas particulier de la gestion des conflits en entreprises**

Les entreprises sont de plus en plus conscientes et soucieuses de l'impact de leur organisation sur le travail des collaborateurs, sur leur santé physique et psychique. Dans ce cas particulier, la compréhension des paramètres psychologiques des parties est importante de même que des connaissances précises en organisation/management du travail.

En effet, tout conflit qui peut se résoudre par une procédure de médiation et/ou d'arbitrage externe représente un gain inestimable pour les parties. La résolution amiable et extra-judiciaire des litiges permet de gagner du temps, de sauvegarder la confidentialité et de surcroît diminue bien souvent les souffrances morales.

Les études menées en France et au Canada nous ont permis de beaucoup avancer dans ce domaine en pleine évolution répondant à des besoins de plus en plus pressants.

### **A qui s'adresse ce type de service?**

- Vous êtes dirigeant(e) d'entreprise et vous souhaitez être soutenu en toute confidentialité dans vos négociations avec vos partenaires d'affaires.
- Vous êtes employé(e) et ne savez pas comment réagir face à des situations, des désaccords qui vous submergent (mobbing, harcèlement sur le lieu de travail, licenciement...).

### **Notre éthique**

Nous travaillons dans le respect de la personne humaine, avec honnêteté et neutralité, dans un esprit d'indépendance de jugement et d'action. Notre tarif horaire varie de CHF 300.– à CHF 500.– en fonction du type d'affaires, du degré de difficulté et d'urgence. Pour certains mandats, nous prélevons des honoraires en fonction du taux de réussite. Des forfaits mensuels pour des prestations permanentes sont également possibles sur demande.